Site classé
Patrimoine
national

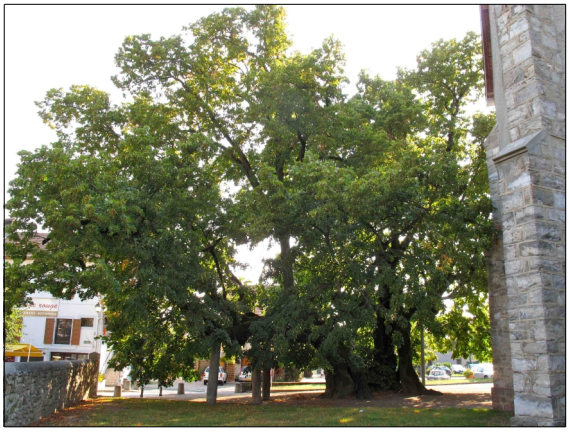

# *Tilleul au sud de l'église*

*Haute-Savoie*

**Date de l'arrêté :** 29 décembre 1925

**Commune concernée :** Douvaine

Au début du XX$^{e}$ siècle, sous l'effet de la foudre, le tronc du tilleul de Douvaine se sépara en trois parties. Loin de dépérir, l'arbre continua à pousser dans toutes les directions, en bouquet, comme un feu d'artifice.

Cette curiosité naturelle valait bien un classement : ce fut chose faite le 29 décembre 1925 et le tilleul de Douvaine devint ainsi le sixième arbre remarquable et le cinquième tilleul protégé du département de la Haute-Savoie.

Mais sa structure s'est fragilisée et dans les années 50, il devint nécessaire d'étayer les branches maîtresses qui ployaient sous leur propre poids. Les trois piliers de béton et les poutrelles métalliques, installées à cette époque, sont bien visibles, même si le tilleul en a "avalé" une partie en continuant à pousser. Les énormes racines témoignent de la vitalité de l'arbre, bien protégé au sud de l'église. Sous les

frondaisons, qui retombent presque au sol tant le feuillage est fourni, il est amusant de passer entre les troncs, qui forment comme une forêt miniature.

## Type d'intérêt

Pittoresque

## Accès

Libre

## Carte du site

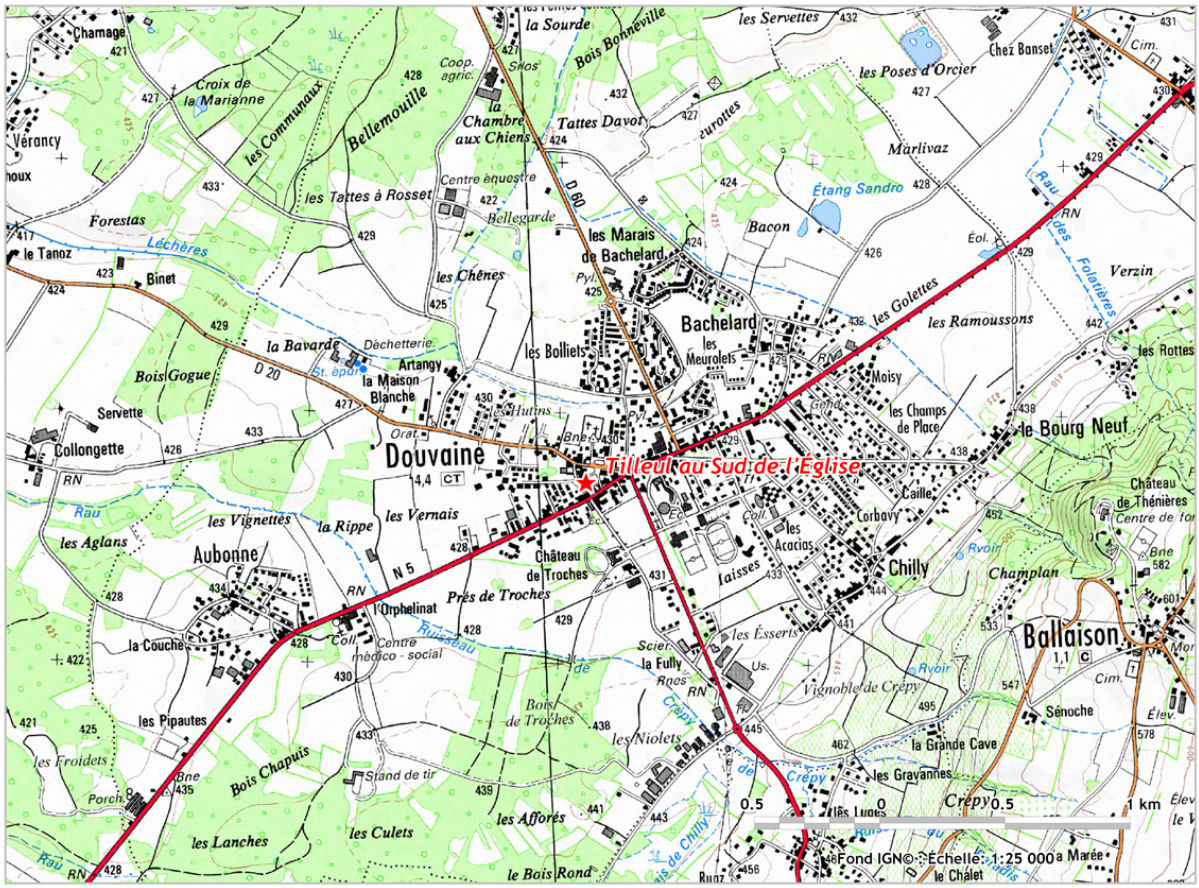


*Mise à jour : DREAL 2013*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE-ALPES